



Vœux aux institutionnels et au monde économique
Jérôme BALOGÉ
Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais
Jeudi 25 janvier 2018

Seul le prononcé fait foi

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous accueillir, avec les membres du Bureau et les maires présents, pour cette cérémonie de vœux de notre Agglomération.

L'an dernier, j'évoquais l'attractivité. En 2017, l'Agglomération s'est installée parmi les agglomérations dont on parle et en bien ! TF1, France 2, M6, RTL, France info, Europe 1, Les Echos, le Figaro ont mis l'Agglomération sur le devant de la scène. Cela ne fait que traduire un dynamisme qui est d'abord un dynamisme économique et démographique.

Il fallait oser afficher que le bonheur est dans l'agglomération. Nous l'avons fait car nous disposons de vrais atouts. Le premier d'entre eux réside dans les chiffres qui viennent d'être publiés par l'INSEE.

L'agglomération compte 120 545 habitants. La croissance annuelle moyenne est élevée avec + 0,6%, soit autant que la Région Nouvelle-Aquitaine et plus que la moyenne nationale et le département des Deux-Sèvres.

L'Agglomération attire de nouveaux habitants qui viennent s'installer et travailler. Parmi ceux-ci, il faut souligner que la part des jeunes et des actifs de 20 à 45 ans est la plus importante.

Cette attractivité, on la doit au dynamisme économique. Le taux de chômage de 7,2% sur le bassin d'emplois de Niort est le moins élevé de la région, laquelle affiche un taux de 9%. L'Agglomération fournit 63 345 emplois, soit plus que le chiffre d'actifs résidants. Pour 100 actifs occupés, l'Agglomération offre 126 emplois. Le taux de croissance de l'emploi de +0,4% est supérieur aux taux régional et aux taux national.

Je trouvais important de faire cette mise en perspective à partir de ces quelques chiffres. Vous les retrouverez dans la brochure « Niort Agglo : un territoire attractif et compétitif » qui vous a été remise.

A 1h50 de Paris avec la LGV, à 1H30 de Nantes et à 2 heures de Bordeaux, notre territoire à tous les atouts pour se démarquer.

L'autre maillon essentiel de l'attractivité, c'est l'enseignement supérieur. L'Agglomération compte environ 3 000 étudiants. C'est bien mais cela n'est pas suffisant. Nous disposons, entre Poitiers et La Rochelle, d'une offre de formation reconnue pour ses spécificités et ses débouchés sur un bassin d'emploi dynamique. Nous devons poursuivre et nous le faisons.

Notre action volontaire permet déjà de proposer des formations pour accompagner l'innovation et les besoins du secteur tertiaire, mais aussi industriel en matière numérique. C'est tout l'enjeu de la formation initiale ou par alternance dans le domaine du Big data, de l'intelligence artificielle, du management digital. Pour cela, l'Agglomération travaille en partenariat avec l'Université de Poitiers, l'Université de La Rochelle, mais aussi Sup de Co La Rochelle ou encore le CNAM.

En 2018, cette stratégie sera pleinement inscrite dans un schéma local d'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation que nous avons construit avec les partenaires de l'enseignement et du monde économique, avec vous. Notre fil conducteur est de répondre aux besoins des entreprises de notre territoire.

Cette orientation est en parfaite cohérence avec le développement et le dynamisme de la filière numérique. Sur l'Agglomération, ce sont plus de 160 entreprises, 1500 emplois directs et plus de 2 000 au sein des grands comptes.

La densité d'emplois numériques est 3 fois plus élevée que la moyenne nationale. Niort, 4^{ème} place financière de France est la première zone d'emplois métropolitains c'est-à-dire stratégiques, de la Nouvelle-Aquitaine juste devant Bordeaux. Cette position nationale est une opportunité. Elle offre une capacité à attirer et faire évoluer de nombreuses activités connexes autour notamment des activités financières et de l'assurance. Ce n'est pas seulement moi qui le dit, c'est aussi Le Monde qui l'écrit !

Ces atouts, l'Agglomération les valorise. Elle accompagne son développement en lien avec les acteurs. C'est notamment l'objet même de la création prochaine d'un lieu dédié à l'incubation et l'accélération de start-up, mais aussi à la formation.

Ce projet a été mené en étroite coopération avec les acteurs économiques au premier rang desquels les mutuelles niortaises. Ce lieu sera situé, dans un premier temps rue de l'Hôtel de Ville avant de s'installer place de la Brèche.

Un appel à projets sera très prochainement lancé pour sélectionner et accueillir au sein de cet accélérateur les start up qui constitueront la première promotion de l'écosystème numérique Niortais. Nous aurons l'occasion d'en reparler. En tout cas, je souhaite que cette initiative constitue une véritable accélération d'innovation pour l'Agglomération.

Niort Numéric qui aura lieu les 29 et 30 mars poursuit sa montée en puissance. Ce rendez-vous dédié à l'innovation et à l'entrepreneuriat sera cette année consacré à l'intelligence artificielle.

Dans le sillage de Niort Numéric, nous mettons en place une stratégie de filières et clusters qui devrait prochainement se décliner par le développement de Niort Industrie.

Le développement économique ne se résume pas au numérique. Les actions de promotion de notre territoire, de commercialisation des zones d'activités, avec des tarifs revus, portent leurs fruits. En 2017, c'est 6,6 ha qui ont été commercialisés, soit le meilleur résultat depuis 2011.

J'évoquais l'an dernier le démarrage, enfin, de la commercialisation de la zone d'activité de Batipolis à Aiffres. C'est désormais une réalité avec l'arrivée au printemps de Chronopost. Cette installation s'accompagne de la création de 70 emplois dans l'immédiat et de près de 120 au total à horizon 2020. La zone accueillera aussi prochainement la Carced-Promocash qui se modernise pour développer son activité.

Sur la Zone Terre de Sports, désormais communautaire, le démarrage des travaux de Leroy Merlin sera une réalité en 2018. Cette installation aura un effet d'entraînement pour les autres parcelles déjà sous compromis.

Sur la zone de la Mude, c'est l'entreprise CGI, spécialisée dans le service en technologie de l'information et processus d'affaires, qui annonce dans les deux ans une centaine de CDI, en vantant les besoins locaux mais aussi le cadre de vie de l'Agglomération. A Chauray sur la zone des Guillées, c'est Oxypharm qui vient s'installer sur le territoire.

Le schéma de développement économique et commercial sera prochainement adopté afin de fixer une stratégie de l'aménagement économique du territoire. C'est un véritable enjeu.

L'Agglomération veille à respecter les grands équilibres. Le centre-ville de Niort, les quartiers et les centres-bourgs sont les cœurs de vie du territoire. On doit impérativement y trouver une activité économique et des services de proximité. Tout ne peut pas se délocaliser en périphérie.

Nous avons cette volonté d'équilibre qui dicte la position de refus de l'Agglomération de voir s'implanter de nouvelles grandes surfaces alimentaire en périphérie. Il n'y a pas de contradiction à agir pour le développement économique notamment sur les zones d'activités et veiller à la vitalité des centres villes et centre-bourgs. C'est tout simplement de la cohésion territoriale pour reprendre une expression qui ne doit pas être galvaudé.

L'Agglomération s'engage aussi dans l'organisation de salons qui rythment la vie économique et participent à l'attractivité. C'est bien entendu Niort Numéric avec ses 4200 participants en 2017. C'est le salon de l'Enseignement supérieur avec près de 4 000 visiteurs. C'est le forum national de l'économie sociale et solidaire avec 2 000 visiteurs. C'est encore le carrefour pour l'emploi et ses 1000 offres d'emplois.

Je citerai encore le soutien au salon de l'Habitat, rendez-vous traditionnel qui attire 13 000 visiteurs. Bien entendu, il y aura, du 28 avril au 1^{er} mai, la 2^{ème} édition de Niort Expo. En 2017, pour la 1^{ère} édition, ce nouveau rendez-vous avait déjà attiré plus de 40 000 visiteurs.

Le secteur agricole n'est pas oublié. En 2017, ce sont les Universités d'hiver des jeunes agriculteurs qui se sont tenues sur l'Agglomération. En Novembre 2018, ce sera une nouvelle édition du salon Capr'innov dédié au professionnels du secteur caprin. Ce rendez-vous incontournable des professionnels attirent plus de 5 000 visiteurs.

L'aménagement de notre territoire est au cœur des travaux en cours pour élaborer le futur Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et le Plan Local d'urbanisme Intercommunal et de déplacements (PLUiD). La concertation a débuté sur les grandes orientations d'aménagements et la définition de l'armature territoriale.

Pour qu'une agglomération compte, il lui faut une ville centre forte, un pôle urbain dynamique. C'est aussi, veiller à trouver un équilibre territorial avec des pôles locaux qui s'appuient sur des bassins de vie. C'est tout le sens du projet de territoire de l'agglomération.

Cela se traduira en 2018 notamment par l'élaboration d'un contrat local de santé. Il s'agit de renforcer la qualité des partenariats locaux et coordonner les politiques en matière de santé pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et améliorer les parcours d'accès aux soins.

Puisque j'évoquais tout à l'heure le numérique, c'est l'occasion de faire un point sur le déploiement du très haut débit. Le raccordement des communes se poursuit selon le calendrier de l'opérateur Orange.

Outre Niort dont les 2/3 des foyers seront raccordables à la fin de l'année, les communes d'Aiffres, Chauray, Bessines, Siecq, Saint-Maxire, Saint Rémy, Villiers en Plaine et Vouillé sont en cours de raccordement.

Les études débutent cette année sur Echiré, Saint Gelais, Magné, Coulon, Sansais, Fronteny Rohan-Rohan, Vallans, Amuré et Le Bourdet pour un déploiement à partir de 2019. Les autres communes suivront avec les études en 2019 et un déploiement en 2020.

Pour ce qui est des communes non couvertes par la zone AMII, elles seront prises en charge dans le cadre du Syndicat Mixte Deux-Sèvres Numérique auquel l'agglomération adhère.

Aménager le territoire, c'est aussi permettre l'investissement public indispensable à l'économie locale. Dans un contexte budgétaire contraint pour les communes, l'Agglomération joue un rôle important.

Le programme d'appui communautaire au territoire (PACT) joue ici pleinement son rôle. Sur les 6 millions de la phase 1, près de 5 millions ont été engagés par 33 communes. C'est pourquoi, la phase 2 du PACT sera lancée en 2018. Ce seront 6 nouveaux millions d'euros qui seront consacrés aux investissements communaux sur

le territoire. Cet accompagnement, qui représentera 12 millions d'euros au total à échéance 2021 participe à l'essor économique de notre territoire.

L'Agglomération c'est aussi et surtout une force d'investissement. Cette année, ce sont 62 millions d'euros tous budgets confondus.

Je citerai, les travaux de réhabilitation du Conservatoire de musique et de danse qui débiteront en juillet.

C'est aussi l'achèvement avec la réhabilitation de la piscine Pré-Leroy du plan piscines débuté il y a plusieurs années. Au niveau des médiathèques, après les inaugurations des équipements d'Aiffres et d'Usseau, ce sera le tour de la Médiathèque centrale Pierre Moinot d'être rénovée. L'année 2018 sera consacrée aux études et au déménagement des collections. Le démarrage des travaux est programmé début 2019.

Ce sont là des investissements d'importance, représentant plusieurs dizaines de millions d'euros qui alimenteront l'activité économique du territoire pour les trois prochaines années.

Et puis, il y a bien évidemment tous les autres investissements qui relèvent des compétences de l'Agglomération. Je citerai le programme sur l'assainissement et les eaux pluviales des communes. Ce sont plus de 14 millions d'euros en 2018. Cela concernera notamment les réseaux d'assainissement de Villiers en Plaine, le Vanneau Irleau ou encore la station d'épuration de Sansais, après la réalisation de celle d'Aiffres.

C'est un engagement fort qui portera à terme sur l'ensemble du cycle de l'eau. C'est aujourd'hui les compétences assainissement et eaux pluviales, mais aussi, depuis le 1^{er} janvier 2018, la compétence GEMAPI. A horizon 2020, c'est l'eau potable qui deviendra une compétence obligatoire de l'Agglomération.

Les investissements sont également nombreux dans le domaine des déchets avec les mises aux normes déchèteries comme Magné et Coulon. C'est la construction d'une nouvelle déchèterie à Souché, mais aussi le projet de construction d'un nouveau centre de transfert.

C'est aussi l'action en faveur du logement. L'agglomération accompagne les porteurs de projets avec le prêt à taux zéro et les aides mises en place notamment en matière de rénovation énergétique. Ce sont 250 projets immobiliers accompagnés pour 5 millions de travaux générés sur le territoire. En 2018, l'exécution du Plan local de l'habitat, ce sont près de 4 millions d'euros pour soutenir la production et la rénovation de logements.

Je n'évoquerai pas ce soir le complexe sportif de la Venise Verte. Comme vous le savez, ce projet est suspendu à la décision des élus. Pour ma part, je ne peux que souhaiter que ce projet avance. Le conseil d'Agglomération aura à en débattre lundi prochain.

Beaucoup d'autres sujets pourraient être abordés tant l'activité de l'Agglomération est dense et les projets nombreux.

Les espaces de coopération, les repères territoriaux évoluent et pas uniquement par la loi. Aujourd'hui, avec la LGV, nous sommes plus proches de Paris que de Bordeaux. Nous travaillons donc à conforter notre visibilité territoriale notamment au sein de la région Nouvelle Aquitaine. On y arrive grâce à nos atouts économiques comme le digital, l'assurance ou encore l'industrie.

Mais c'est également tout le sens de l'engagement métropolitain autour de l'axe Niort La Rochelle. On peut déjà noter des premiers résultats en matière d'enseignement supérieur avec la coopération avec l'Université et Sup de Co La Rochelle. D'autres vecteurs d'identité comme le tourisme constituent des axes de coopération. Une prochaine conférence métropolitaine, le 2 février prochain viendra compléter ces actions.

Comme vous pouvez le constater, Niort Agglo s'affirme. L'Agglomération imprime sa marque avec ses réalisations et ses compétences nouvelles. Nous sommes, vous êtes dynamiques pour faire gagner notre territoire.

Je sais combien mes collègues maires, les vice-présidents et membres du Bureau de l'Agglomération s'engagent pour leurs communes, pour l'Agglomération. Je sais combien les décideurs et entrepreneurs s'investissent au quotidien pour assurer la vitalité économique de l'Agglomération.

Vous tous, nous tous ne comptons pas nos heures, notre engagement pour faire de l'Agglomération un territoire qui gagne, un territoire de bonheur !

Alors, oui ! Et si le bonheur était dans l'Agglomération !

Belle et heureuse années 2018, pleine de succès.